

COURRIER



du **PARC**
de la
CORSE



Juillet 1972

N°8 3F.

sommaire

- * **éditorial :**
NON, AU FEU !

- * **voyage du ministre
de l'environnement :**
EXTRAITS DU DISCOURS DE M. CASTELLANI
EXTRAITS DU DISCOURS DE M. LEENHARDT

- * **réalisations du parc :**
RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE TERRAIN

- * **traghulinate :**
LE «MUSÉE» DE LA PORTA

- * **nana**

- * **informations**



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE

NON

AU FEU !

PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE

éditorial



NON AU FEU

L'Été est là, la Corse revit.

L'Été est là, la Corse brûle et meurt.

Le drame des incendies menace à nouveau. Que faire ?

Certes, l'on peut aménager le terrain, et cela se fait, l'on peut aussi renforcer les moyens de surveillance, d'intervention et cela se fait aussi.

Mais nous pensons qu'il vaut mieux prévenir que subir.

Par grand vent, un feu se moque de tout, pare-feu ou Canadairs.

Mais si par hasard il n'y avait PLUS DE FEUX !

Nous voulons croire que cela est possible.

Nous sommes persuadés que les visiteurs de cet été, à chacun desquels nous remettons un dépliant et une lettre, auront à cœur de ne pas détruire notre île qui les accueille.

Nous espérons aussi que chaque Corse, automobiliste, berger, chasseur, pêcheur, agriculteur, sensibilisé par les drames des années précédentes, s'efforcera de ne pas créer de nouveaux drames.

Alors, tout simplement, si personne n'est cause de feu, il n'y aura plus d'incendies.

Avec nous dites NON AU FEU et soyez vigilants !

L'équipe du Parc.



de, Ministre de l'environnement.

Visite de la Citadelle.



voyage

du ministre de l'environnement

M. POUJADE, Ministre de l'Environnement, est venu en visite en Corse les 18 et 19 mai. Il s'est rendu successivement à Evisa, Ajaccio, Porto-Vecchio et Corte.

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits du discours qui lui a été adressé, lors de son arrivée à Evisa par M. Castellani, Maire de la commune, Vice - Président du Parc Naturel Régional de la Corse.

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. CASTELLANI

« Monsieur le Ministre,
« Monsieur le Préfet,
« Messieurs les Parlementaires,
« Mademoiselle, Messieurs,

« Depuis trente années bientôt que je
« préside, comme l'on dit, aux destinées
« de cette commune, c'est bien la pre-
« mière fois qu'un membre du Gouver-
« nement nous rend visite.

« C'est vous dire, Monsieur le Minis-
« tre, combien votre présence dans nos
« murs nous honore et combien il nous
« est agréable de vous y accueillir mal-
« gré, cependant, l'inclémence d'un ciel
« généralement doux et hospitalier à pa-
« reille époque.

« Et s'il nous plaît de recevoir chez
« nous le représentant hautement qua-
« lifié du Gouvernement de la Républi-
« que, nous saluons également en vous
« le premier responsable de la Nature
« et de l'Environnement élevé au rang
« ministériel : le protecteur de cette Na-
« ture si riche en beauté chez nous, si
« riante en cette période du renouveau,
« mais qui demeure constamment, hé-
« las ! la proie des hommes et des flam-
« mes.

« Des hommes toujours prêts à la vio-
« lenter pour tirer profit de ses char-
« mes.

« Des flammes qui, dans leur furie des-
« tructive, finiront bien par l'anéantir si
« nous n'y prenons efficacement garde.
« C'est pour la soustraire, dans la
« mesure du possible, à ces atteintes
« pernicieuses, pour essayer de lui con-
« server, autant que faire se peut, son
« caractère de virginité relative, que le
« Président GIACOBBI a conçu le pro-
« jet de créer un Parc Naturel Régio-
« nal.

« Avec toute la foi qui l'animait et qui
« l'anime, avec courage et ténacité,
« inlassablement, contre vents et ma-
« rées, il en a poursuivi la mise en
« place, avec l'aide, bien sûr, de la re-
« présentation parlementaire, du Conseil
« Général et de l'Administration.

« Et voilà que ses efforts, nos efforts
« à tous, viennent d'être couronnés de
« succès puisque le décret portant créa-
« tion de ce Parc vient de paraître au
« Journal Officiel et cela juste au mo-
« ment où vous prenez pied sur la terre
« corse, Monsieur le Ministre.

« Ceci est pour nous symbolique, de
« bonne augure.

« Mais cette œuvre d'intérêt public,
« de protection et de promotion du mi-
« lieu naturel corse, tendant également
« à rétablir un certain équilibre néces-
« saire mer - montagne avait pris corps
« avant même la lettre.

« C'est ainsi qu'un chemin de grande
« randonnée a été aménagé, que de
« vieilles bergeries ont été refaites, que
« des refuges ont été installés, etc...,
« etc... et notamment le projet d'édifi-
« cation du Paesolo d'Aitone, dont vous
« allez visiter l'implantation tout à
« l'heure et dont les travaux n'attendent
« plus que votre bénédiction pour dé-
« marrer.

« L'épanouissement progressif de
« cette belle entreprise se fera tout
« d'abord par nos propres efforts, mais
« également et surtout par l'aide que
« pourront nous apporter les pouvoirs
« publics, et votre bienveillante sollici-
« tude, Monsieur le Ministre, ne nous
« fera pas défaut, à cet effet, nous en
« sommes convaincus.

« Qu'il me soit permis, après cela, de
« vous parler un peu du village dont
« vous êtes présentement l'hôte...

« Ici tout s'accorde, dans unensem-
« ble harmonieux, pour un séjour des
« plus agréable :

« La montagne aux reflets flamboyants,
« et c'est bien dommage que vous ne
« puissiez l'admirer par un beau cou-
« cher de soleil ; la forêt aux essences
« variées, la châtaigneraie et la forêt de
« Laliccios, que vous allez visiter dans
« un instant, est l'une des plus grandes
« et des plus belles de Corse ; sillonnée
« de nombreuses rivières, on peut s'y
« adonner au plaisir de la pêche. Et
« avec tout cela la mer également puis-
« que nous ne sommes qu'à vingt mi-
« nutes de trajet et à cinq kilomètres à
« vol d'oiseau de l'admirable Golfe de
« Porto ; et nous avons vu, tout récem-
« ment encore, des touristes qui, après
« avoir pratiqué le ski à Vergio, allaient
« peu après se baigner à la mer.

« Voilà, très schématiquement, peint
« le tableau de nos sites dans toute
« leur attrayante diversité.

« C'est là, en général, le visage de
« toute la Corse. Un beau visage qu'il
« importe de ne pas enlaidir par trop
« de fard.

« Cette tâche nous incombe en pre-
« mier lieu, bien sûr, mais le Ministre
« de l'Environnement que vous êtes sera
« là pour nous y aider puissamment ;
« c'est bien là, Monsieur le Ministre,
« l'objet essentiel de votre déplacement,
« ce dont nous vous remercions très
« vivement. » ■

EXTRAITS DU DISCOURS DE M. LEENHARDT

M. LEENHARDT, directeur du Parc Naturel Régional de la Corse, a présenté au Ministre les actions entreprises par le Parc depuis sa création en février 1971 et conformément à sa charte constitutive :

A - Lutte contre la désertification de l'intérieur :

Renouveau de la montagne.

- Développement de la randonnée en été et en hiver
 - par la création de refuges et le balisage de sentiers de randonnée ;
 - par le développement de camps et stages de montagne ou d'alpinisme encadrés ;
 - étude globale des possibilités de ski (piste, raid, randonnée, fond) ;
 - recrutement d'une équipe de guides chargés des travaux et de l'accueil des visiteurs.
- Création de points d'intérêt touristiques ou de points d'accueil :
 - dépôt archéologique de Levie ;
 - site archéologique de Cucuruzu ;
 - paesolo d'Aitone.
- Rénovation rurale :
 - expérience de Rénovation rurale avec participation de la population, en cours dans l'Alta Rocca.

B - Lutte contre l'urbanisation anarchique :

- une expérience ponctuelle : Bavella ;



La photographie de la couverture est de François DESJOBERT.
Les photographies des pages 20 et 23 sont de Dominique GAMBINI.
Les photographies des pages 4, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19,
25 et 27 sont d'Olivier LEBRUN (Parc Naturel Régional).

**ASSOCIATION
DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL
DE LA CORSE**

A D H E S I O N

NOM :

Prénom :

Adresse :

Désire adhérer à l'Association des Amis du Parc.

A, le

Signature :

Membre actif : 22 F ; personnes morales : 62 F (la cotisation
annuelle comprend l'abonnement au Courrier du Parc).

ABONNEMENT AU COURRIER DU PARC :
4 numéros : 12 F

Adhésions et Abonnements à :
Association des Amis du Parc
Parc Naturel Régional de la Corse
Préfecture, 20-AJACCIO.

Directeur de la publication :
MICHEL LEENHARDT
Préfecture de la Corse
20 - AJACCIO

les réalisations du parc

RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE TERRAIN

Depuis leurs toutes premières réunions, les instances du Parc se sont préoccupées du recrutement d'une équipe d'agents de Terrain. La première phase est terminée puisque depuis le 15 juin 1972 quatre chefs de secteur sont au travail et qu'à partir du 17 juillet 1972 douze guides leur seront confiés.

Si certains regrettent la longueur de la période préparatoire, il peut leur être répondu que le Parc Naturel Régional de la Corse est le seul Parc Régional de France à avoir cherché à se donner une équipe permanente d'agents de terrain et à y être parvenu.

La mise en place réelle de l'équipe a débuté avec l'A.G. du 15 novembre 1971 où la décision de recruter les agents était prise et le Budget 1972 prévu en conséquence, tant pour les salaires que pour les équipements.

Un travail concret se poursuit alors et les réunions de bureau du Parc des 6 janvier, 31 janvier et 22 février 1972 entérinaient certaines propositions et en modifiaient d'autres. A cette date, le schéma d'organisation, le profil des agents, les formules de recrutement étaient précisés.

L'Assemblée Générale du Syndicat mixte du Parc du 22 février 1972, en possession de tous les projets et documents, approuvait ces travaux et autorisait les opérations suivant les projets qui lui étaient soumis.

Les 1^{er}, 2 et 3 mars 1972 les documents nécessaires à leur inscription aux épreuves de recrutement étaient transmis à tous les candidats connus. Cette opération de dépôt de candidature était close le 31 mars 1972 et certains ont fait la dure expérience du respect de cette date. Deux cent soixante dossiers ont été expédiés avant le 31 mars.

Le 15 avril 1972, date limite de dépôt des dossiers complets, 121 dossiers étaient revenus au Parc ; seule une quinzaine émanait de continentaux.

Le jury de recrutement désigné par l'A. G. du 22 février, qui comprenait le président, 1 vice-président, 2 membres du bureau du Syndicat Mixte du Parc, 1 représentant de l'Agronomie, 1 de la D.D.A., 1 de l'O.N.F. (Office National des Forêts), le directeur du Parc et son adjoint, examinait alors ces 121 dossiers, notant chacun d'eux suivant un barème établi par le Bureau. Ainsi, chaque candidat a été noté sur son passé scolaire et universitaire, ses antécédents professionnels, ses aptitudes montagnardes et humaines telles qu'il les avait décrites dans ses réponses aux questions posées.



Le classement, déterminé par le nombre de points obtenu par chacun, permettait alors de retenir 12 candidats Chefs de secteur et 34 candidats Guides. Cette méthode s'explique par l'impossibilité de faire participer l'ensemble des 120 candidats aux autres épreuves qui allaient suivre.

Les Chefs de secteur, le 29 mai, subissaient des épreuves de terrain, auxquelles assistait le jury, renforcé des gendarmes de montagne et d'un expert alpin. Cette épreuve comportait le parcours Corte - Tavignano - Alzo - Restonica - Corte, passages délicats à l'Ecole d'escalade et interrogation sur carte. Le 30 mai, à Corte, tous subissaient un examen oral approfondi devant le jury désigné par l'assemblée générale.

Le total des points acquis par l'étude et la notation du questionnaire, les épreuves de terrain, l'oral avec le jury permettaient un classement et l'affectation de quatre Chefs de secteur aux quatre postes créés, un Chef de secteur restant sur une liste d'attente 1972-1973.

Le principe de la notation du questionnaire par application d'un nombre de points à chaque rubrique de ce questionnaire et totalisation de ces points ; la notation des autres épreuves par chaque membre du jury, totalisation de ces notes et établissement d'une moyenne.

Le classement final par totalisation de tous les points obtenus par chaque candidat n'a pas laissé place à quelque favoritisme que ce soit.

A l'issue des épreuves, les résultats sont les suivants :

— M. Ferracci Gérard est nommé Chef du secteur d'Evisa ;

— M. Poli Jean est nommé Chef du secteur de Corte ;

— M. Angelini Jean-Baptiste est nommé Chef du secteur de Quenza ;

— M. Ginas Bernard est nommé Chef de secteur pour les régions de haute montagne sportive, pour les questions de formation sportive du personnel, au ski, à la montagne, pour les questions techniques et de matériel ;

— MM. Miniconi et Mariani sont nommés Guides à Galéria et, en plus du littoral, auront à surveiller le secteur marin ;

— MM. Levan et Murraciale sont nommés Guides à Evisa.

Ces deux équipes dépendront de M. Ferracci.

— MM. Mosca et Maupertuis sont nommés Guides à Ghisoni ;

— MM. Albertini et Graziani sont nommés Guides à Corte.

Ces équipes dépendront de M. Poli.

— MM. Susini et Ferreri sont nommés Guides à Zicavo ;

— MM. Quilici et Orsetti sont nommés Guides à Lévie.

Ces deux équipes dépendront, enfin, de M. Angelini.

Nulle école n'a jamais formé ces agents au travail qui les attend et seule leur bonne volonté, qui devra se confirmer, les conduira pendant leurs premiers pas d'agents du Parc. Mais leur



valeur sportive devra apparaître et se confirmer, les rendant aptes, hiver et été, à aller en montagne pour y travailler à divers aménagements, pour prêter leur concours à ceux qui vont vers et sur les cimes, pour procéder à diverses observations scientifiques et surveillances nécessaires à la connaissance, à la protection et à l'animation de la montagne corse.

Au niveau des villages où ils résideront ils devront, une fois l'expérience acquise, être ceux qui connaissent à fond la montagne, son relief, son climat, ses neiges, ses arbres, ses bêtes et ses gens.

Ce ne sera pas cet été que cette efficacité sera acquise, mais avec l'expérience et au cours d'un cycle de formation de 24 semaines qui les conduira du secourisme au ski, à l'escalade, en passant par la géographie, la photographie, la connaissance de la Nature et bien d'autres choses encore.

En attendant, cet été et jusqu'à fin septembre, ce sera sur divers chantiers d'aménagement de sentiers, de bergeries, de passerelles, de balisages que se feront la formation de base et la confirmation des nouvelles vocations.

Le concours de recrutement que certains attaquent déjà et attaquaient même avant son déroulement - affirmant qu'en Corse rien ne peut se faire régulièrement - a permis une sélection honnête des agents. C'est à leur action que l'on jugera leur valeur.

Espérons que les possibilités budgétaires du Parc feront que pourront être recrutés en 1973 les candidats inscrits sur la liste d'attente et jugés aptes, comme leurs camarades, à occuper un tel poste.

M. LEENHARDT.



Dans le Varghello.

valeur sportive devra apparaître et se confirmer, les rendant aptes, hiver et été, à aller en montagne pour y travailler à divers aménagements, pour prêter leur concours à ceux qui vont vers et sur les cimes, pour procéder à diverses observations scientifiques et surveillances nécessaires à la connaissance, à la protection et à l'animation de la montagne corse.

Au niveau des villages où ils résideront ils devront, une fois l'expérience acquise, être ceux qui connaissent à fond la montagne, son relief, son climat, ses neiges, ses arbres, ses bêtes et ses gens.

Ce ne sera pas cet été que cette efficacité sera acquise, mais avec l'expérience et au cours d'un cycle de formation de 24 semaines qui les conduira du secourisme au ski, à l'escalade, en passant par la géographie, la photographie, la connaissance de la Nature et bien d'autres choses encore.

En attendant, cet été et jusqu'à fin septembre, ce sera sur divers chantiers d'aménagement de sentiers, de bergeries, de passerelles, de balisages que se feront la formation de base et la confirmation des nouvelles vocations.

Le concours de recrutement que certains attaquent déjà et attaquaient même avant son déroulement - affirmant qu'en Corse rien ne peut se faire régulièrement - a permis une sélection honnête des agents. C'est à leur action que l'on jugera leur valeur.

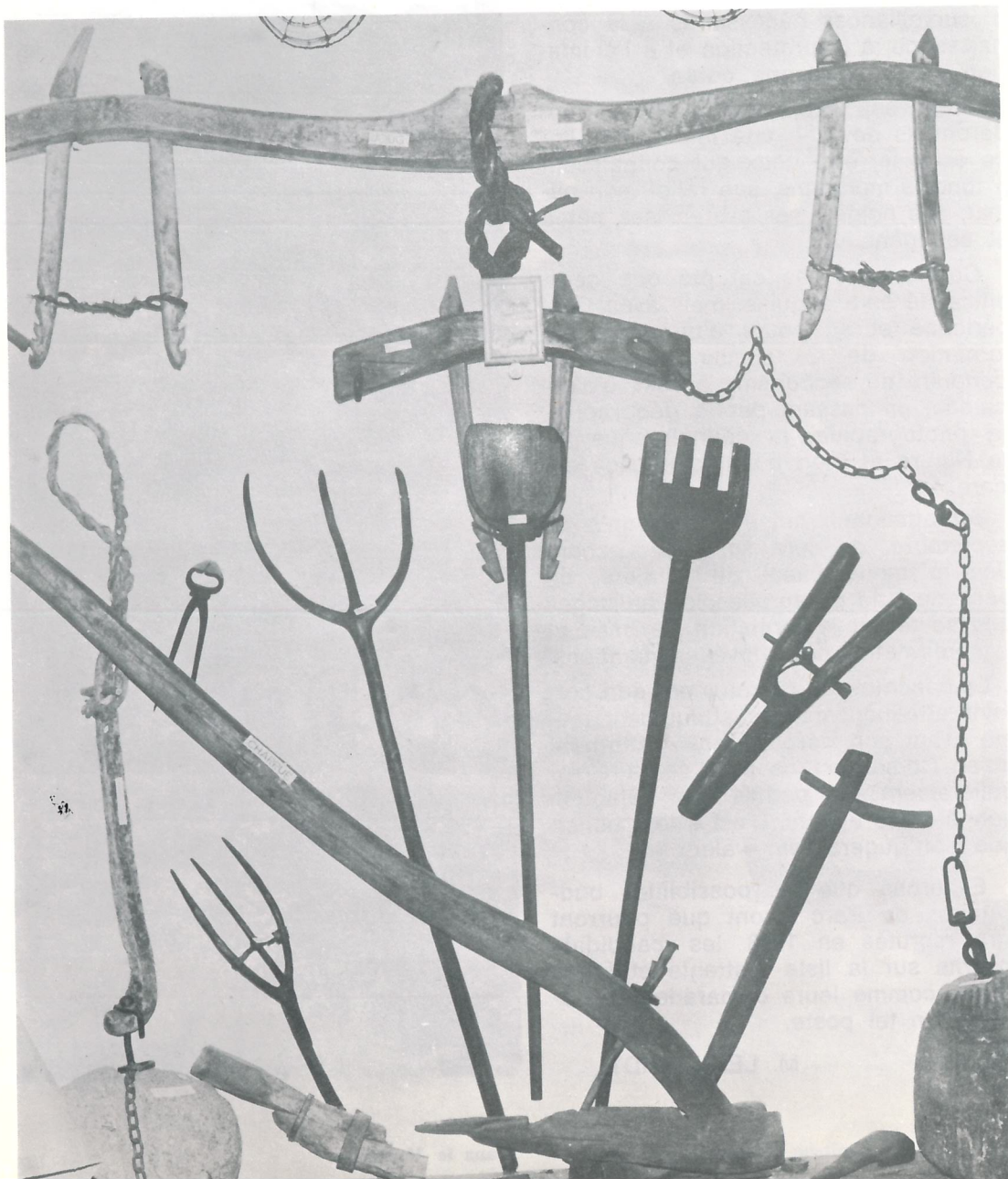
Espérons que les possibilités budgétaires du Parc feront que pourront être recrutés en 1973 les candidats inscrits sur la liste d'attente et jugés aptes, comme leurs camarades, à occuper un tel poste.

M. LEENHARDT.



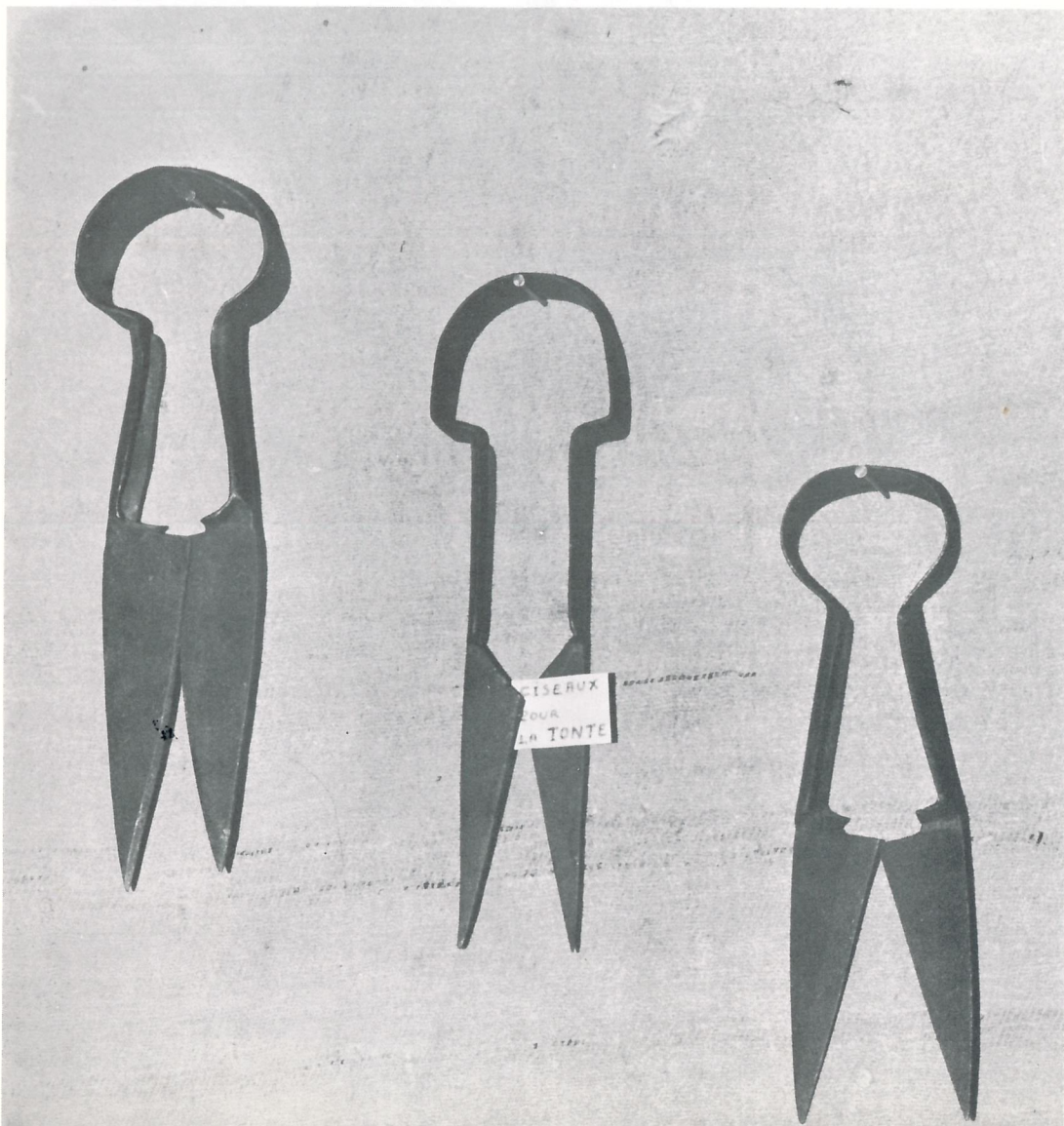
traghulinate

LE "MUSÉE" DE LA PORTA



Ce n'est pas un musée officiel mais plutôt une collection privée, exposée au presbytère de La Porta. Le Père DOAZAN y a patiemment réuni depuis trois ans tous les objets qu'il a pu recueillir témoignant de la vie traditionnelle corse : ustensiles, outils, etc., tous authentiques et de fabrication locale.

Ils parlent à notre sensibilité et à notre mémoire et racontent bien mieux que par des mots la vie laborieuse de ceux qui les ont fabriqués.

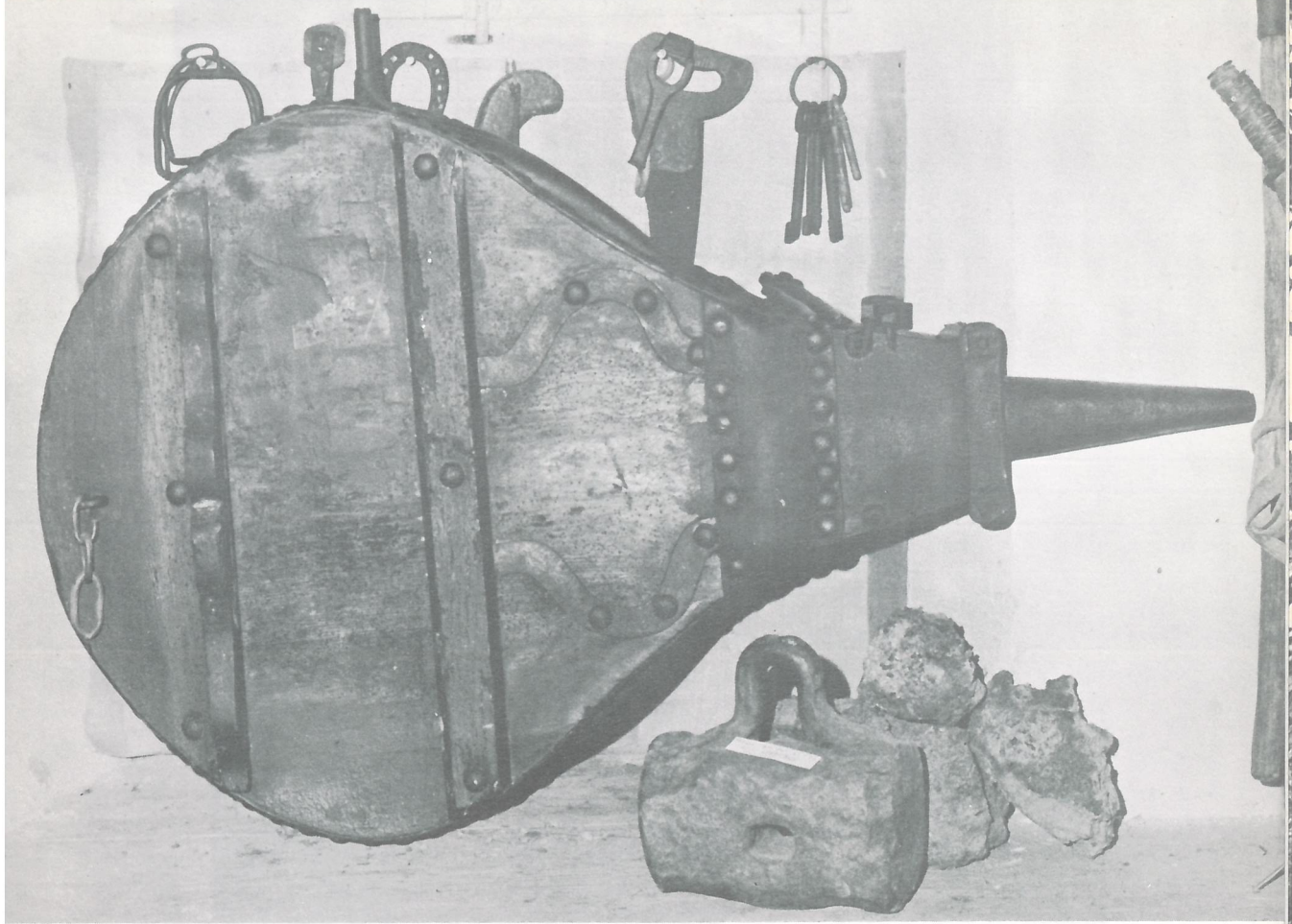


BOITE
à SEL





POT À PRÉSURE





nana

*Ninnina', la mia diletta
Ninnina', la mia speranza
Siete voi la mia barchetta
Che cammina con baldanza ;
Quilla chi non teme venti,
Ni tempesti di lu mari.*

*Addormentati per pena
Fate voi la ninnina'.*

*Carica d'oru e di perli,
Carica di merci e panni ;
Li veli so di bruccatu
Venuti da mari indani
Li timoni d'oru finu
Con li lavori piu rari*

*Quando poi nasciti vui
Vi purtonu a battizani :
La cumari fu la luna,
E lu soli lu comparu
I stelli, ch'erano in cielu
D'oru aviani li cullani*

*L'aria riturno serena
Tutta piena di splendori
Anche li setti pianeti
V'hannu infusu li so doni
Ottu di feceru festa
Tutti quanti li pastori*

*Nun s'intesi altru che sonni ;
Nun si vidi altru che danzi
Per la valli di Cuscioni
E in tutti li vicinanzi.
Boccanera con Falconi
Fece festa a li so usanzi*

*Quando sareti majori
Passereti per li piani ;
L'erbi turnerannu fiori ;
D'oliu saran li funtani ;
Turnera balsamu fini
Tutta l'acqua di lu mari*

*E tutti questi muntagni
Carcheran di picurini
E sarannu tondi e mansi
Tutti i cervi, e li mufrini
Fuggiran da sti cunfini*

informations

RÉGLEMENTATION DE L’AFFICHAGE ET DE LA PUBLICITE

Un arrêté préfectoral du 27 avril 1972 les régleme dans le Département de la Corse.

1) La présignalisation et les panneaux directionnels sont normalisés ;

2) La Publicité sur les lieux de vente, les enseignes et panneaux de chantier ne pourront être installés hors du chantier, la dimension n’excèdera pas 4 m² et la hauteur totale ne dépassera pas 3 mètres au-dessus du col ;

3) Dans les agglomérations d’AJACCIO, BASTIA, CORTE, ILE-ROUSSE, PROPRIANO, PORTO-VECCHIO, GHI-SONACCIA, CATERAGGIO, PONTE-LECCIA, SAGONE, MEZZAVIA, la Publicité est autorisée, par affiches papier seulement.

Hors de ces agglomérations, la Publicité par panneaux sur portatifs, d’une superficie maximum de 8 m² et d’une hauteur totale de 3 m par rapport au sol, est autorisée exclusivement dans les zones suivantes :

— abords immédiats d’AJACCIO, BONIFACIO et BASTIA.

Sur tout le reste du territoire du département, la publicité par affiches, panneaux réclame, peinture ou dispositifs quelconques est interdite.

4) Les affiches ou panneaux publicitaires, pour lesquels les intéressés ont acquitté à la date de la publication du présent arrêté le droit de timbre prévu par l’article 13 de la loi N° 64-1279 du 23 décembre 1964, pourront être maintenus jusqu’à la fin de la période pour laquelle cette taxe est valable. Ils devront être enlevés à l’expiration de cette durée s’ils ne sont pas conformes aux dispositions du présent arrêté.

On ne peut que se réjouir de ces dispositions qui viennent compléter celles éditées en matière d’Urbanisme. (cf Courrier du Parc N°6).

CORTE

La Bibliothèque Centrale de Prêt de Corte vient de réaliser avec le Parc Naturel Régional de la Corse un double du fichier original du Fonds Corse de Corte. Désormais tous les ouvrages pourront être plus facilement consultés. Le document reproduit pourra être communiqué à tous les chercheurs qui le désireront.

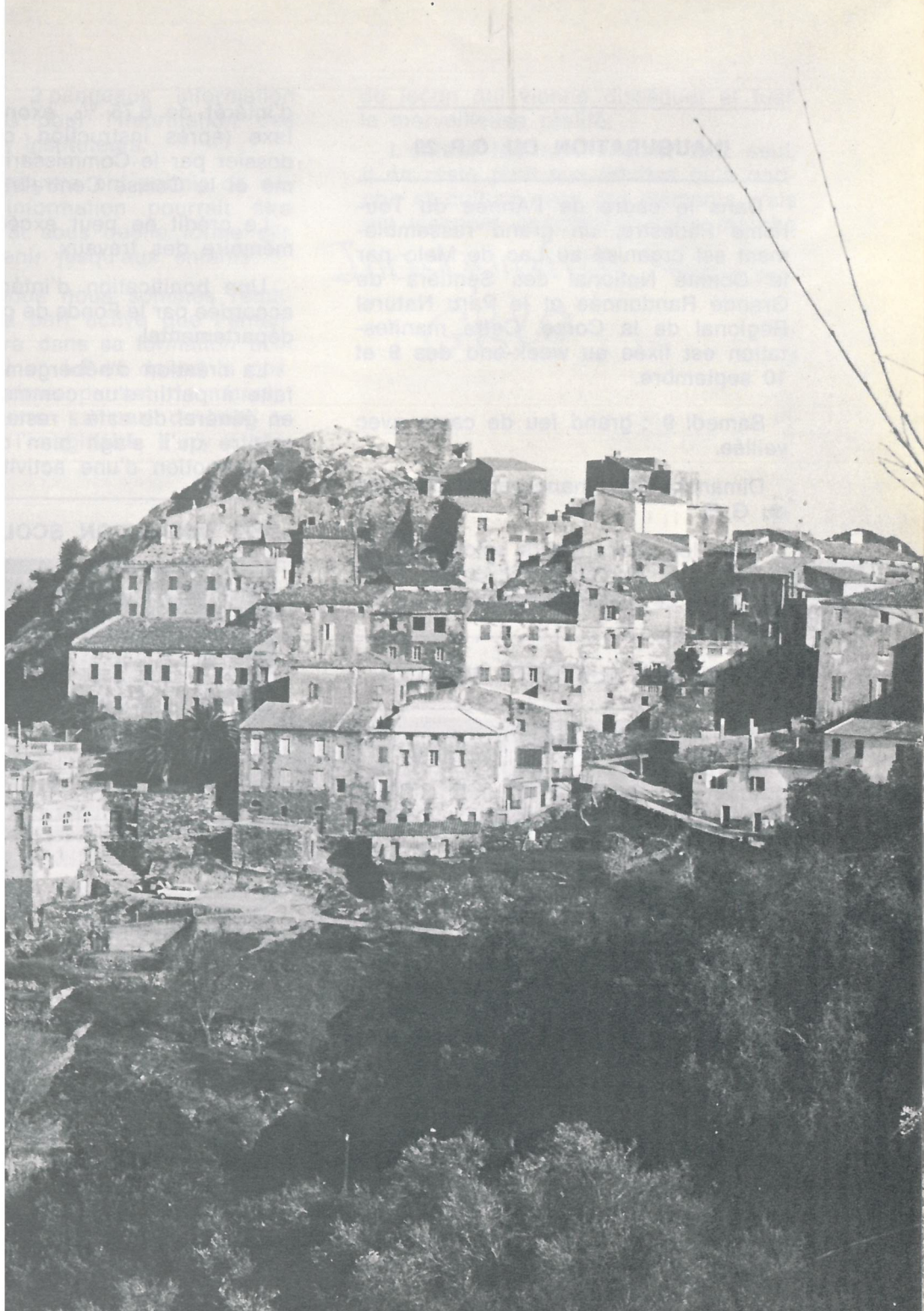
Nous espérons ainsi participer à la promotion de la Culture corse en permettant d’accéder à ces trésors, inconnus pour la plupart.

JOURNAL OFFICIEL

L’arrêté de classement du Parc Naturel Régional de la Corse est paru au J.O. du 15 mai 1972.

Ce classement met fin à la longue démarche administrative de création du Parc.





INAUGURATION DU G.R. 20

Dans le cadre de l'Année du Tourisme Pédestre, un grand rassemblement est organisé au Lac de Melo par le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée et le Parc Naturel Régional de la Corse. Cette manifestation est fixée au week-end des 9 et 10 septembre.

Samedi 9 : grand feu de camp avec veillée.

Dimanche 10 : inauguration officielle du G. R.

Tous les randonneurs séjournant en Corse sont invités cordialement à se joindre à ce rassemblement.

L'AIDE AUX AUBERGES RURALES

Une aide financière de l'Etat, sous forme de prêts sur le F.D.E.S., est accordée pour la création, l'agrandissement ou la modernisation des auberges rurales (ou auberges de vacances) qui sont des établissements hôteliers de petite importance à caractère familial, dont le **nombre de chambres est souvent inférieur à 10** et dont les caractéristiques ne permettent pas le classement de tourisme ; ces établissements doivent être situés en dehors des agglomérations importantes et souscrire à la charte définie par la Fédération Nationale des Logis de France (les logis eux-mêmes représentent une catégorie supérieure qui ne bénéficie que des aides à l'hôtellerie classique).

Ces prêts, gérés par la Caisse centrale du Crédit Hôtelier, sont accordés pour une durée de 2 à 14 ans, au taux

d'intérêt de 6,75 %, exonéré de toute taxe (après instruction commune du dossier par le Commissariat au Tourisme et la Caisse Centrale).

Le crédit ne peut excéder 60 % du mémoire des travaux.

Une bonification d'intérêt peut être accordée par le Fonds de garantie inter-départemental.

La création d'hébergement doit être faite à partir d'un commerce existant, en général de café - restaurant (ce qui montre qu'il s'agit bien d'une aide à la promotion d'une activité rurale).

ANIMATION SCOLAIRE

Le projet du Parc consistait à proposer aux élèves et à leur instituteur de découvrir la Nature et tous les problèmes qui s'y rattachent. L'expérience a débuté en avril pour se terminer en juin. C'est dire qu'elle fut courte et modeste. Six écoles en milieu rural : Galéria, Ghisoni, Saint-Pierre-de-Venaco, Poggio, Riventosa, Bonifacio, 10 instituteurs et environ 140 élèves étaient concernés. Les documents utilisés furent : des livres prêtés par la Bibliothèque Centrale de Corte, des films du Ministère de l'Agriculture, des montages audio-visuels et des documents du Parc.

Quelques sorties, avec l'animateur du Parc comme conseiller, ont été réalisées, ainsi qu'une Journée sur les Contes et les Jeux, avec la participation de M. Jean-Gui PASCAL, conteur.

Au total : 150 photos,
70 livres,
16 films,
2 montages audio - visuels,

2 panneaux information furent utilisés pour l'information des élèves et des instituteurs.

Tous ces moyens ont permis de définir quelle information pourrait être intéressante et sous quelle forme elle pouvait parvenir jusqu'aux enfants.

De plus, nous nous sommes rendu compte de la part active que l'enfant désire prendre dans sa formation et à quel point, si on lui en donne la possibilité, s'exprimer permet de merveilleuses créations. La part du réel se mêle alors à l'imaginaire, il n'y a plus

de leçon qui vienne disséquer et tuer la merveilleuse réalité.

L'enfant fait son chemin tout seul, il ne reste plus aux adultes qu'à enrichir sa culture avec des éléments vrais qui viennent concrétiser cette marche dans la vie.

Cette expérience se poursuivra probablement en 1973.

Une réunion sur ce sujet se déroulera à Corte, en septembre. Nous y reviendrons.

L'Animateur du Parc :
O. LE BRUN

Connaissance de la flore...

